

Appel à candidatures pour l'élection de la Commission « restructuration »

Bonjour,

Vous le savez, l'Assemblée générale des 19-20 juin 2010 va être appelée à se prononcer sur la mise en place d'une commission de travail sur la restructuration du Réseau (voir le document consacré aux modalités de cette commission et aux chantiers de travail). Si cette proposition est adoptée par l'AG le samedi 19 juin, l'Assemblée sera alors appelée à élire les membres de la commission le lendemain, dimanche 20 juin.

Il est prévu que 9 membres (parmi 15) de la commission soient des représentants de groupes membres du Réseau, à jour de leur cotisation 2010, élus par l'AG des 19-20 juin 2010. Au moins 5 de ces personnes doivent être issues de groupes dont l'activité est principalement (ou uniquement) consacrée à la lutte antinucléaire.

Si vous êtes intéressé-e pour être membre de la commission « restructuration », veuillez à nous envoyer une présentation écrite de votre candidature le plus tôt possible (dans la mesure du possible avant le mercredi 16 juin svp), afin qu'elle puisse être communiquée aux participants avant l'AG. Envoyez votre présentation de candidature par e-mail à Xavier Rabilloud, à l'adresse suivante : xavier.rabilloud@sortirdunucleaire.fr

Nous vous invitons à présenter vos motivations et aptitudes personnelles, et éventuelles compétences professionnelles, en ce qui concerne les missions particulières de la commission « restructuration ». Votre présentation de candidature ne doit pas dépasser deux pages au maximum.

Nous attirons notamment votre attention sur les points suivants :

- La méthode de décision au sein de la commission et de ses sous-groupes devra être le **consensus**.
- **Les membres de la commission s'engagent formellement à travailler dans le respect et l'écoute mutuels, dans un esprit de coopération et de consensus, indépendamment des désaccords possibles sur des questions de fond.**
- Au fil des 8 mois qui sépareront l'AG de juin 2010 de celle de février 2011, **la commission se réunira physiquement 2 fois (ou 3 si possible) pour un week-end de travail**, afin de favoriser la réflexion et la recherche du consensus par la discussion *de visu*. Dans les intervalles, **les membres de la commission travailleront en sous-groupes et en commission plénière, par réunions téléphoniques et/ou physiques et par courrier électronique.** La commission disposera d'un espace de travail collaboratif dans l'intranet du Réseau.

N'oubliez pas de mentionner également :

- si le groupe que vous représentez consacre l'essentiel de son activité à la lutte antinucléaire, ou si cette lutte n'est qu'un aspect parmi d'autres de votre activité ;
- si vous avez exercé un mandat d'administrateur titulaire ou suppléant du Réseau, et dans ce cas à quelle(s) période(s).

Nous vous remercions par avance,

Salutations antinucléaires,

Le Conseil d'administration